

CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE D'EAU DES PUIXS PRIVÉS

Pour une sixième année, l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) procédera, au printemps 2017, à une campagne d'échantillonnage et d'analyse de l'eau des puits des résidences non raccordées au réseau d'aqueduc sur son territoire.

Sous l'égide du plan d'action de la Communauté métropolitaine de Québec et en collaboration avec les municipalités du territoire, cette initiative, offerte **GRATUITEMENT** encore cette année, vise à offrir aux citoyens un service d'analyse et de suivi de l'eau de leur puits, afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé qui pourraient être causés par une eau potable de mauvaise qualité. Elle permet également d'obtenir des données sur l'état actuel de la qualité des eaux souterraines de la région et de dresser un portrait général de la situation.

Si vous êtes intéressés par ce service offert, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'OBV de la Capitale au **418-780-7242** ou via eau@obvcapitale.org, à partir du **23 mai 2017**. L'échantillonnage aura lieu du 29 mai au 14 juillet 2017.

Cette offre comprend le prélèvement sur place d'un échantillon d'eau par le personnel de l'OBV de la Capitale et l'analyse par un laboratoire accrédité. Vous recevrez ensuite vos résultats par courriel avec les recommandations nécessaires.

L'OBV de la Capitale rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme. D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) recommande l'analyse de l'eau de puits privés au moins deux fois par année. De plus, la municipalité ne peut être tenue responsable de problématiques qui pourraient survenir suite à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité provenant d'une installation privée.

